

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juillet 2010

Président : Mr Guy LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Maryse PETIT

Présents : Mmes Maryse PETIT - Josiane DUMONT - Claudette TISSOT - Danielle DURAND - Pascale GAY - Geneviève PLAT - Evelyne VEROT

Mrs Bernard TISSOT - Jean-Claude FEVRE - Jean- Patrick BROUX

Absents : excusés: Michel BADOT pouvoir Josiane DUMONT - Claude MULLIERE pouvoir Jean-Claude FEVRE
Vincent NICOT - Pascale ODIN

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR FRANCE TELECOM :

Mr le Maire propose de fixer le montant des redevances à percevoir auprès des opérateurs au titre de l'occupation du domaine public par les réseaux et installations de télécommunications. Le conseil Municipal fixe la redevance à 1277,50 € pour 2010.

DECISIONS MODIFICATIVES :

Monsieur le Maire indique que dans le but de restituer une partie de la taxe d'assainissement payée par un administré, il est nécessaire d'ajouter des crédits au compte 673, soit la somme de 160 €.

De plus, il explique qu'il convient de transférer la somme de 16 750€, produit de la vente d'un terrain au Crazot, perçu en fonctionnement, à la section investissement au compte 1021.

BILAN 2009-2010 DU RESTAURANT SCOLAIRE ET REVISION DES TARIFS AU 01/09/10 :

Après présentation du bilan 2009-2010 du restaurant scolaire et dont il ressort un excédent de 440.71€, Mr le Maire propose de réviser les tarifs qui seront applicables à la rentrée 2010-2011. Prenant en compte l'augmentation des charges salariales et du coût des denrées alimentaires, le Conseil Municipal décide des nouveaux tarifs suivants:

- repas réguliers: 3,35 €
- repas occasionnels et personnel enseignant: 3,80 €.

RENOUVELLEMENT DU CDD DE DROIT PUBLIC :

Mr le Maire informe que le Contrat à durée déterminée de Mme Christelle REMANDET prend fin au 30 septembre 2010 et propose de le renouveler dans les mêmes conditions pour une année. Le Conseil accepte la reconduction de ce contrat jusqu'au 30 septembre 2011.

DEMANDE D'EXTENSION ELECTRIQUE D'UNE FUTURE HABITATION :

Suite au projet de construction de Mr GALUSIK et Melle PLASSAT, Mr le Maire propose de demander au SYDESL une extension électrique pour alimenter cette future habitation. Le Conseil accepte.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU AFR :

Mr le Maire présente un courrier du président de l'Association Foncière de Remembrement expliquant le processus pour le renouvellement prochain du bureau de cette dernière. Il cite les noms de 6 membres désignés par la chambre d'agriculture et indique que le Conseil Municipal doit en nommer 5 autres, le Maire étant membre de droit. Il communique une liste de 5 personnes proposées par le président de l'AFR, Mr Romuald GROS. Le Conseil la valide.

EXTENSION DES COMPETENCES DU SPANC ET MODIFICATIONS DES STATUTS DU SICED BRESSE NORD :

Monsieur le Maire explique que cette extension concernerait l'entretien et les vidanges des installations d'assainissement non collectif. Le Conseil Municipal accepte l'extension de compétences et approuve la modification des statuts.

APPROBATION DU RAPPORT SUR L'EAU :

Après présentation du rapport sur l'eau, disponible et consultable en mairie, le conseil l'approuve.

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT DES EAUX CHALON SUD EST ET NOMINATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT:

Mr le Maire informe que les modifications concernent le transfert du siège de SIMARD à SAINT VINCENT EN BRESSE ainsi que la possibilité pour les communes de désigner un délégué suppléant. Le Conseil adopte les nouveaux statuts, et nomme Mr Claude MULLIERE en tant que délégué suppléant.

DIVERS :

Mr le Maire présente les différents remerciements reçus en mairie ainsi que le rapport de l'assemblée générale du SICED Bresse Nord.

Mme Maryse PETIT fait part de la confirmation d'une subvention attribuée par la DREAL pour l'amélioration de l'acoustique de la cantine. Cette aide s'élève à 50% de la dépense engagée pour le remplacement du mobilier et le revêtement de sol.

Mme Josiane DUMONT signale que les enseignants auront une dernière formation sur le matériel de l'école numérique avant la rentrée scolaire. Elle présente le spectacle retenu pour la fête patronale et du Troquis.